

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 février 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3 et 4 février 2020

2020 V. 9 Vœu relatif à la lutte contre le projet de réforme des retraites.

Le Conseil de Paris,

Considérant que le mouvement de grève persiste depuis plusieurs semaines et manifeste l'opposition des salarié·e·s à la réforme des retraites proposée par le Gouvernement ;

Considérant le soutien de la population, des Parisiennes et des Parisiens à cette mobilisation historique ;

Considérant le large rassemblement des forces syndicales, politiques et associatives demandant le retrait de cette réforme ;

Considérant que l'ensemble des forces de gauche composant notre majorité municipale est signataire de la pétition demandant le retrait de cette réforme ;

Considérant que treize forces de gauche et écologistes ont rendu publique le 22 janvier 2020, une plateforme commune pour une autre réforme des retraites, dans le sens du progrès social ;

Considérant que lors des temps forts de mobilisations, plusieurs centaines d'agent·e·s de la Ville de Paris, syndiqué·e·s ou non, avec l'intersyndicale, ont de nouveau manifesté avec force leur opposition au projet de réforme des retraites ;

Considérant l'ampleur des grandes journées de grève et de manifestations depuis le 5 décembre 2019 ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, président du groupe Communiste-front de gauche, Rémi Féraud, président du groupe Socialiste et apparentés, Léa Filoche et Yves Contassot, coprésident·e·s du groupe Génération·s et David Belliard, président du groupe Écologiste de Paris, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que le Conseil de Paris affirme son soutien à la mobilisation contre le projet de réforme des retraites.
- Que la Ville de Paris réponde aux demandes de l'intersyndicale.